

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°23 nominations

n°23

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 janvier 1931

Numéro JO
n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro
31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

Mahmoud Ramadan, Indien, est nommé, à titre provisoire, dactylographe auxiliaire au Gouvernement, au salaire manuel de 1.000 francs. Les heures supplémentaires faites en dehors de la permanence lui seront payées 5 francs l'heure. La présente décision aura son effet pour compter du 20 janvier 1931.